



Loi Travail : Une mobilisation qui ne faiblit pas !

Après trois mois de manifestations et de grèves, la mobilisation contre le projet de loi travail ne faiblit pas. Au contraire, suite aux assemblées générales, les mouvements de grèves, y compris reconductibles, s'étendent et des actions sous des formes diverses se développent. Par son silence et son mépris, le gouvernement est responsable de la situation de blocage. La mobilisation rencontre toujours le soutien de la population consciente des régressions sociales qui menacent les salarié-e-s d'aujourd'hui et de demain, du privé comme du public.

Le gouvernement s'obstine encore à ne rien lâcher sur la loi, en particulier sur la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branches et la loi, le chantage par les accords de maintien et de développement de l'emploi, le référendum d'entreprise, la facilitation des licenciements, le temps de travail, la médecine du travail, la pénalisation financière des privé-e-s d'emploi...

Ces éléments constituent le cœur de la lutte que mènent **les organisations syndicales** et la raison pour laquelle elles **affirment que cette loi n'est ni amendable, ni négociable, et qu'elles exigent depuis le début le retrait du projet.**

Dès aujourd'hui, les organisations appellent à poursuivre et à amplifier les mobilisations :

- ▶ en multipliant, en participant et en soutenant les actions décidées par les salarié-es en assemblées générales, y compris par des grèves ; Sur le Chalonnais, la condamnation des camarades d'Amazon à lever les blocages, nous pousse à réagir de façon solidaire.
- ▶ en travaillant à un temps fort de convergence de luttes intergénérationnelles **le jeudi 9 juin, jour de mobilisation et de manifestation des retraités du département ; Les organisations appellent l'ensemble des citoyen-ne-s à rejoindre le rassemblement à 15 h maison des syndicats. Une action fortement symbolique est d'ores et déjà programmée.**
- ▶ en assurant le succès de la votation organisée dans toutes les entreprises, services, lieux d'études, dont les résultats seront remis lors d'une grande mobilisation fin juin.
- ▶ **en organisant, pour toutes celles et tous ceux qui n'auront pas eu les moyens de participer à la manifestation sur Paris, une grand journée de mobilisation sur le chalonnais le 14 juin.** Il n'y aura pas d'orphelin de la protestation. Chacune et chacun pourra s'inscrire dans des actions qui débuteront tôt le matin pour durer toute la journée.

Point d'orgues de la contestation, elles invitent tous-tes les salarié-e-s du privé et du public, précaires, intérimaires, privé-e-s d'emploi, jeunes et retraité-e-s, à participer massivement aux actions du 14 juin, que ce soit en montant sur Paris ou en restant sur Chalon.

Les organisations invitent toutes les personnes mobilisées à se retrouver en Assemblée Générale le 9 juin à 10 h maison des syndicats de Chalon, afin de préparer le 14 juin et ses suites.

Chalon, le 7 juin 2016